

Journal publié par le
SEMB SAQ
DEPUIS 1965

LE PIONNIER

VOL. 47 N°02

JUIN 2012

Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN)



Avant de tout perdre, une journée de grève sociale!

1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél.: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

Le Pionnier est publié depuis 1965 par le Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN)

1065 rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3J3

Téléphone : 514.849.7754
1.800.361.8427
Télécopieur : 514.849.7914
Courriel: info@semb-saq.com

Conception et mise en page :

Alexandre Fournier

Illustrations :

Carole Joseph
Alexandre Joly (idée originale)

Rédaction :

Katia Lelièvre Louis Préfontaine
Alexandre Joly Jimmy Meunier

SOMMAIRE

L'urgence de s'indigner	P03
Vers la grève sociale	P05
Jamais à <i>Je-Nous</i>	P09
Lock-out à Alma	P10
Manifestons!	P12

Vous avez quelque chose à dire? Vous avez une opinion, une idée ou même une caricature qui peuvent susciter l'intérêt chez vos collègues, écrivez-nous et faites parvenir vos textes aux courriels suivants :

afournier@semb-saq.com ou

lprefontaine@semb-saq.com

ou par télécopieur au (514) 849-7914



Pour toutes les actualités concernant votre syndicat, suivez-nous sur Facebook !



facebook.com/semb.saq

Date de tombée pour la prochaine publication:

14 septembre 2012

LE PIONNIER

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'URGENCE DE S'INDIGNER



La jeunesse du Québec se lève pour défendre nos acquis, et ce, bien plus largement que les droits de scolarité. Nous

assistons à une prise de conscience collective. Le gouvernement a tenté avec la loi 78 de faire taire le mouvement citoyen tout juste naissant. Cette loi brime la liberté d'expression de chacun, tente de réprimer toute manifestation spontanée pendant la prochaine année, qui disons-le, en sera certainement une électorale. Pourquoi les libéraux ont-ils fait ça? Parce qu'ils ont peur, peur de nos opinions, peur de notre mécontentement, de notre force. L'heure n'est plus à la peur, le temps d'agir est venu. Il est grand temps qu'on se lève, mais avant, il faut savoir pourquoi.

Pour nos ressources naturelles, pour le Québec qu'on veut laisser à nos enfants. Le Plan Nord est une grosse farce qui ne servira qu'à enrichir les minières privées. N'apprendrons-

nous jamais? Nos erreurs passées ne nous serviront-elles pas? Ces compagnies se remplissent les poches, détruisent nos territoires vierges et repartent en nous laissant des désastres écologiques et vides de toutes nos ressources. Que faisons-nous pour ne pas répéter le passé? Rien, nous demandons de minimales redevances, nous leur donnons des crédits d'impôt et leur bâtissons des routes. Comment un peuple aussi intelligent et fier que le mien peut-il en être arrivé là? Ces richesses sont à nous, à nos enfants et aux dizaines de générations qui fouleront le sol de notre pays.

C'est la même chose pour les gaz de schiste et le pétrole. Combien valent-ils? Et demain, est-ce que notre eau vaudra plus? Quand nos enfants n'auront plus rien à boire, parce que nous aurons pollué toute notre eau au nom de l'argent et du capitalisme en échange de presque rien, qu'allons-nous leur dire? Buvez du pétrole, ah non, ça non plus il n'en reste plus...

Le gouvernement Charest vient d'augmenter les redevances sur l'eau. La tarification maximale sera

de 0,07\$ / 10 000 litres d'eau. Calculez comme vous voulez, mais ça nous coûte plus cher de la traiter qu'il n'en coûte aux entreprises pour l'embouteiller.

Commencez-vous à être indignés?

La démocratie est malade. Le principe de financement des partis amène les élus à distribuer des largesses à ceux qui les ont financés. Après nos ressources, ce sont nos impôts qu'on se fait voler. D'ailleurs, le gouvernement nous répète qu'on doit faire notre part. J'aimerais bien qu'il m'explique comment ça se fait que le taux d'imposition des plus riches a baissé passant de 33% à 24%, alors que celui des plus pauvres a augmenté de 13% à 16%. J'aimerais aussi comprendre pourquoi les entreprises contribuaient en 1964 à 62% des recettes de l'État et qu'aujourd'hui, leur contribution n'est que de 21%. J'aimerais savoir qui va souffrir le plus de la hausse de TVQ, de la taxe sur l'essence, de l'augmentation de l'électricité et des frais de scolarité. Les riches? Non, pour eux, ça ne

(Suite page suivante)

changera rien. C'est pour nous que ça fait une différence, la classe moyenne, et encore plus les moins bien nantis.

Pis là, vous sentez-vous plus indignés?

On met la hache dans nos acquis. Nos rêves de gratuité pour l'éducation et la santé sont bien loin. Aux nouvelles, on nous parle de longues files d'attente dans les hôpitaux. Est-ce que quelqu'un a réfléchi sur le fait que lorsque l'on ouvre des cliniques privées, il y a des médecins qui quittent le public pour aller faire plus d'argent? Et quand on manque de médecins, l'attente est plus longue, alors les moins patients vont au privé et l'on ouvre plus de cliniques... c'est un cercle vicieux et c'est volontaire. D'ailleurs, c'est avec l'arrivée de Philippe Couillard comme ministre de la Santé que ce problème a commencé... ensuite, il a démissionné pour aller travailler... dans le privé.

Quand on parle d'acquis, celui qui nous touche de plus près est les fonds de pension. Pendant que la Caisse de dépôt jouait de façon irresponsable avec notre bas de laine collectif en achetant du papier commercial, notre argent disparaissait dans les banques qui faisaient des intérêts ignobles sur le dos de pauvres gens surendettés à qui personne ne voulait prêter. Et

maintenant, les journaux nous chantent à répétition la même chanson... les fonds de pension coûtent trop cher... il faut réformer la RREGOP et qui va écopper pour l'inconséquence des multimillionnaires de la finance? Encore nous, n o s a c q u i s , n o t r e retraite et si l'on ne fait rien, on va finir nos jours pauvres après avoir payé toute notre vie et fait notre juste part tout du long.

Enfin, est-ce que l'indignation commence à vous mettre la moutarde au nez? Moi, passablement.

La jeunesse nous montre la voie, l'espoir est la plus grande des motivations. Le monde entier nous regarde et attend de voir quelle sera notre réponse à cette indignation collective. Nous pouvons le faire, nous en avons le pouvoir si nous en avons la volonté. La démocratie ne s'exprime pas qu'à l'Assemblée nationale et les élus, qui ont prêté serment de servir le peuple, doivent tout d'abord apprendre à l'écouter. Nous méritons un monde plus juste, plus équitable et plus respectueux de nos ressources.

Ne me dites pas que « Ça ne changera rien », « On ne peut pas changer les choses », « Il faut faire notre part, le gouvernement l'a dit » parce que ça, ça m'indigne encore plus que tous ceux qui nous mangent la laine sur le dos. Il me semble qu'il est évident que si l'on ne bouge pas, rien ne va bouger. Que si l'on reste assis devant sa télé, on va continuer à laisser toute la place à ceux qui nous abusent, si l'on s'écrase, ils vont nous marcher dessus. Ce qui me fait plus peur que le bruit des bottes, c'est le silence des pantoufles.

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire. »

—Albert Einstein

Debout, indignez-vous et commençons à changer le monde parce qu'ensemble, on peut y arriver. Le peuple québécois est en mouvement, l'heure du changement a sonné. On arrive à ce qui commence...

Katia Lelièvre
Présidente
SEMB-SAQ (CSN)

À ne pas manquer: le dossier « Êtes-vous optimisés » et la rubrique « En réparation » disponibles dans l'édition en ligne du Pionnier. Rendez-vous sur le site semb-saq.com pour tout lire!

AVANT DE TOUT PERDRE, UNE JOURNÉE DE GRÈVE SOCIALE!



Camarades, Prenez le temps de lire ce qui suit. Nous le voyons dans les rues, nous sommes à la croisée des chemins et nous devons choisir le bon!

Le jeudi 19 mai 2011 fut adoptée sur le plancher du 63^e congrès de la CSN la proposition suivante :

« Que la CSN développe un plan de mobilisation et d'action incluant la possibilité de tenir une grève générale et sociale avec nos alliés et visant à protester contre les mesures rétrogrades gouvernementales (incluses dans les derniers budgets de mars 2010 et de mars 2011) adoptées à l'Assemblée nationale. »

C'est pourquoi nous vous soumettrons cet automne la proposition suivante :

« Il est proposé par l'assemblée générale du SEMB SAQ de déclencher une grève sociale d'une journée, aussitôt que le mot d'ordre pour une telle grève sociale aura été lancé par la CSN. Pour être adoptée, cette proposition sur le déclenchement de la grève sociale devra obtenir

l'appui des deux tiers des membres présents lors de cette assemblée générale. »

Qu'est-ce qu'une grève sociale?

Voici une définition que nous vous proposons :

Une grève sociale, c'est un arrêt de travail et d'activités le plus large possible des travailleurs et des travailleuses des secteurs publics et privés, ainsi que d'autres mouvements sociaux, des étudiantes et des étudiants, des femmes bénévoles, etc. Elle ne s'inscrit pas dans le cadre légal de la négociation d'une convention collective et a des objectifs à portée sociale et/ou politique large.

Y a-t-il déjà eu des grèves sociales au Québec?

Il y a en 1972 le premier front commun des centrales syndicales, et la grève qui a suivi peut s'apparenter à une grève sociale.

En effet, en avril-mai 1972, une grève de 210 000 travailleurs du secteur public et parapublic a lieu au Québec. Cette grève a une portée sociale plus large: on réclame des salaires minimums de 100\$ par semaine pour tout le monde. Le

débrayage s'est également étendu à une partie du secteur privé et l'on a pu observer des tactiques inhabituelles lors de ce genre de conflit: occupation de villes, de médias, etc.

Cette grève générale de 1972 a duré dix 10 jours avant l'adoption d'une loi spéciale du gouvernement et en réaction, les présidents des trois centrales (Marcel Pépin (CSN), Louis Laberge (FTQ) et Yvon Charbonneau (CEQ) ont demandé à leurs membres de défier la loi spéciale et de poursuivre la grève. L'histoire nous enseigne qu'ils seront condamnés à un an de prison pour ce geste.

De plus, en 2004, face aux premières politiques du gouvernement Charest, la grève sociale fut envisagée. Les votes ont été obtenus dans quelques centrales syndicales, dont la CSN, mais l'idée a été abandonnée parce que la proposition mentionnait l'obligation que toutes les centrales participent...

Pourquoi la grève sociale?

D'abord, parce que nous ne sommes pas extérieurs à la société québécoise. Avant d'être travailleurs à la SAQ et membres du SEMB, nous sommes citoyens du

(Suite page suivante)

Québec. Nous aurons beau négocier les meilleures conditions de travail dans notre convention collective, les lois et les budgets des gouvernements nous affectent et si nous voulons améliorer notre sort, nous ne pouvons pas rester enfermés dans une logique de négociation de convention collective. La grève sociale est un moyen de faire entendre notre message et d'améliorer collectivement notre sort.

Ensuite, en plus de ce que notre présidente nous a dit dans son éditorial, je vous expose ceci :

Du fait que les riches et les entreprises ne font pas leur juste part au Québec, nous n'en pâtissons pas seulement comme citoyen, mais aussi comme employé de la SAQ. En effet, puisque le gouvernement n'a pas assez de revenus, il doit en demander plus à ses sociétés d'État...Le hic? C'est qu'avec la loi sur la gouvernance des sociétés d'État, il ne peut plus demander à la SAQ de lui donner davantage de dividendes. Résultat? À la place de demander plus d'argent, le gouvernement fait une loi qui demande de couper dans les dépenses...Cette fameuse loi, c'est la loi 100 qui exige de la SAQ de couper 50 millions dans ses dépenses sur trois ans!

Donc, après avoir subi les coupes et modifications suggérées par le rapport de PWC (l'optimisation des

ressources en succursale, diminution des heures, modifications majeures de nos horaires de travail, etc.), nous subissons ceci :

- * Abolition de la carte-cadeau à Noël;
- * Abolition du dîner de Noël;
- * Fermetures de succursales rentables pour épargner sur des loyers;
- * Abolition des programmes de reconnaissance lors du départ à la retraite;
- * Modification majeure du programme de reconnaissance des années de service;
- * Etc.

Et ce n'est qu'un début! Pensez-vous qu'on peut négocier ça avec la SAQ? **NON!** C'est une loi et la SAQ l'applique. Alors, que fait-on? On élargit nos luttes et l'on va vers la grève sociale!

N'y a-t-il pas d'autres moyens pour se faire entendre que la grève sociale?

Certainement, mais nous constatons qu'ils ont tous échoués.

Nous voyons de plus en plus de pétitions circuler sans résultat, voici un exemple proche de nous: la majorité des citoyens de Pointe-

Saint-Charles a signé une pétition pour garder leur succursale de la SAQ ouverte, et ça n'a pas empêché la SAQ de la fermer.

Les nombreuses manifestations des derniers mois auraient dû réveiller le gouvernement, mais ce fut peine perdue. On voit aussi plusieurs démonstrations qui sont maintenant ritualisées, comme la marche du 1er mai.

En 2011, 72% des conflits de travail étaient des lock-out. Pensez au Journal de Montréal, à la campagne de syndicalisation de Couche-Tard, au Coq Rôti dans la région de l'Estrie, Rio-Tinto Alcan d'Alma...

Et on voit l'érosion de nos droits de négociation bafoués par la promulgation de lois spéciales.

Bref, ils nous ont poussés à bout...

Quelles sont nos revendications?

Nos revendications sont au nombre de cinq :

1- Une fiscalité progressive pour le Québec.

Assez les taxes, les contributions, les fonds spéciaux et le reste! Nous voulons que les pauvres et la classe moyenne payent moins d'impôts et que les riches et les entreprises en payent plus.

Les entreprises aux États-Unis payent en moyenne 40% d'impôt. Au Québec, en combinant les impôts provinciaux et fédéraux, c'est 27% que les entreprises payent. Et je ne vous parle pas des généreuses subventions qu'elles reçoivent! Et l'on nous dit qu'il faut être compétitif? Je crois qu'on a de l'espace « en masse » pour être compétitif! Les États-Unis ne sont tout de même pas un modèle de socialisme!

En 1988, il y avait au Québec 16 paliers d'imposition. Les plus pauvres payaient 13% et les plus riches 33%. Aujourd'hui, on a seulement trois paliers; les plus pauvres payent 16% et les plus riches 24%...Qui en sort gagnant? Et en plus, le 24% d'impôt des riches est bien théorique parce qu'eux, ils ont les moyens de se payer des comptables qui font de la « comptabilité créative » et des avocats qui connaissent les trous dans nos lois et les paradis fiscaux!

Si l'on rétablit seulement dix paliers d'imposition et que l'on fait une lutte efficace à l'évasion fiscale, c'est presque 2 milliards de dollars par année que l'on récupère collectivement!

Si l'on augmente les impôts des entreprises et qu'on arrête de les subventionner, c'est aussi des milliards de plus par année pour nous tous!

Nous sommes riches collectivement, allons chercher la richesse là où elle se trouve!

2- L'amélioration de nos régimes de pension à prestations déterminées et l'élargissement de la base qui a accès à un tel régime.

Contrairement à ce que les médias veulent nous faire croire, nous ne sommes pas des « gras dur » avec nos fonds de pension. Nous mettons nous-mêmes une grande partie de l'argent dans nos fonds pour nous assurer d'une retraite décente. Je ne connais personne qui va vivre riche avec plus ou moins 30 000\$ de prestations par année (quand l'on est assez chanceux pour avoir fait 35 ans au même endroit!).

Quand l'on nous dit que nos fonds ne sont pas viables, je réponds ceci : si tous les criminels du bien commun arrêtaient de jouer à la bourse, nous n'en serions pas là aujourd'hui! Si nos employeurs n'avaient pas pris de congé de cotisations quand ça allait bien, nous n'en serions pas là aujourd'hui!

Ce qui n'est pas normal de nos jours, ce sont ceux qui n'ont pas accès à un fonds de pension! Vous ne devriez pas avoir honte de ce que nous avons. Nous devons travailler à améliorer nos fonds et bien que ce sujet soit très complexe, les

solutions existent. Il ne nous suffirait que d'une classe politique avec une vision et une pensée à long terme...

3- Nationalisation de toutes les ressources naturelles du Québec.

Quand allons-nous arrêter de nous comporter comme un pays colonisé? Quand allons-nous empêcher les étrangers de venir piller nos ressources collectives?

Le Plan Nord est présenté comme une stratégie durable de développement de potentiel économique du Nord québécois dans de nombreux secteurs (énergie, minerais, forêts, faune, tourisme, transports, etc.) sur une période de 25 ans et grâce à des investissements, pour la plupart publics, de l'ordre de 80 milliards de dollars (40 milliards juste pour Hydro-Québec) pour construire des routes et des infrastructures au bénéfice des entreprises (étrangères) qui exploiteront nos ressources.

Comment peut-on donner à des gens du privé des ressources qui nous appartiennent collectivement? Pourquoi ne pas faire les milliards de profits nous-mêmes?!? Nous avons au Québec toute l'expertise nécessaire pour exploiter nous-mêmes nos ressources naturelles et aussi pour les transformer! Présentement, on envoie à l'étranger

(Suite page suivante)

des centaines de milliers de tonnes de matières premières qui sont transformées là-bas et une fois transformées, on nous vend ça ici au gros prix!

L'eau, l'air, le sol, les minéraux, les métaux, le pétrole, la terre rare, etc. ça nous appartient!

Nous sommes riches collectivement : exploitons nous-mêmes nos ressources! Avons-nous oublié que nous sommes maîtres chez nous?

4- Gratuité scolaire à tous les niveaux.

L'éducation est un droit pas une marchandise. Basé sur cette affirmation, comment peut-on exiger des droits (frais) de scolarité?

Quand nous savons que nous avons les moyens d'être riches collectivement, la gratuité scolaire n'est pas une utopie. La richesse ne se trouve pas dans les poches des étudiants!

Et les riches qui vont bénéficier d'une telle gratuité? Et bien, ils payeront plus d'impôt plus tard quand leur bonne famille leur aura trouvé une bonne « job » bien respectable dans un grand cabinet d'avocats!

Nos gouvernements ne veulent surtout pas d'une population éduquée où chacun à une chance

égale de faire sa place! La « populace » poserait trop de questions!

5- Amélioration des lois encadrant le travail, le droit d'association et le droit de négociation.

Nos gouvernements sont graduellement en train de nous enlever les moyens que nous avons de faire valoir nos points. Ils ont pris un pas de plus avec la loi 78. Ils mettent tout leur poids du côté du patronat. Allons-nous tolérer la loi 78 qui brime nos droits fondamentaux? Allons-nous les laisser aller plus loin et nous enlever complètement le droit d'association et le droit de grève?

Un exemple qui dit tout : Air Canada et Aveos. Quand les employés d'Air Canada ont voté des moyens de pression allant jusqu'à la grève, le gouvernement canadien, composé majoritairement par les conservateurs de Stephen Harper, s'est empressé d'adopter une loi spéciale empêchant les employés d'Air Canada d'exercer leurs droits et imposant leurs conditions de travail prétextant l'importance de protéger l'économie canadienne.

D'un autre côté, quand les patrons d'Air Canada mettent à pied au-delà de 1 800 travailleurs chez Aveos, qui s'occupe de l'entretien des avions de la compagnie à Montréal?

Le gouvernement ne fait rien et pire, il refuse de faire appliquer une loi fédérale qui oblige Air Canada à maintenir des emplois dans la région de Montréal pour l'entretien de sa flotte d'avions!

Alors, voilà où nous en sommes, camarades.

Nous avons le devoir de nous lever pour faire face à nos gouvernements corrompus! Combien de temps encore allons-nous permettre qu'il y ait des scandales dans l'industrie de la construction? Combien de temps encore allons-nous tolérer que des ministres marchent main dans la main avec des mafieux, ou qu'ils quittent leur ministère pour aller au privé profiter des ouvertures qu'ils ont eux-mêmes créées, comme Nathalie Normandeau ou Philippe Couillard? Combien de temps encore allons-nous permettre à nos gouvernements d'augmenter notre fardeau fiscal à nous, la classe moyenne, pendant qu'ils donnent sans cesse des cadeaux à leurs petits amis qui se trouvent à faire partie du 1% des plus riches de la planète?

On en a assez!

Avant de tout perdre, une journée de grève sociale!

Alexandre Joly
Trésorier
SEMB-SAQ (CSN)

JAMAIS À JE-NOUS

Lorsqu'ils sont venus chercher les communistes

Je me suis tu, je n'étais pas communiste.

Lorsqu'ils sont venus chercher les syndicalistes

Je me suis tu, je n'étais pas syndicaliste.

Lorsqu'ils sont venus chercher les Juifs

Je me suis tu, je n'étais pas Juif.

Puis ils sont venus me chercher

Et il ne restait plus personne pour protester.

-Martin Niemöller

Dernièrement, je jaisais avec quelqu'un qui ne comprenait pas pourquoi le SEMB appuie des causes qui ne concernent pas directement la SAQ. « On devrait se concentrer sur nos propres affaires, me disait-il. On a déjà assez à faire sans en plus s'occuper des étudiants, des autres syndicats ou des groupes sociaux. Mes cotisations doivent servir à me défendre. »

Oui, lui ai-je dit, tes cotisations servent à te défendre. Te défendre contre l'arbitraire, te défendre contre l'injuste, te défendre contre des patrons qui font des rêves humides la nuit en s'imaginant te payer au salaire minimum à courir dans tous les sens. Oui, ton syndicat est là pour te défendre.

Cette défense ne se limite pas à offrir des services. Elle ne se limite pas non plus à négocier une convention collective, à produire un

journal ou à animer une page Facebook. Pas plus qu'elle n'est restreinte au rôle du pompier qui éteint les feux occasionnels.

Un syndicat comme le SEMB, au-delà de la défense des intérêts *individuels* de chacun, participe aux intérêts *collectifs* de tous. Quand on adhère à un syndicat, quand on signe sa carte de membre et qu'on paie des cotisations, on participe automatiquement à cette croyance qu'il existe un bien commun supérieur à la somme des intérêts personnels de chaque individu.

Être membre d'un syndicat, c'est s'opposer à une vision purement individualiste de la société. Notre salaire, nos avantages sociaux sont le résultat de décennies de luttes syndicales qui n'ont pas existé en vase clos ; le SEMB a profité des luttes sociales d'autres syndicats, d'autres groupes sociaux ayant eu aussi milité non seulement pour la défense de leurs intérêts respectifs, mais pour une société différente, plus juste, où il peut être possible de gagner honnêtement sa vie.

Quand le SEMB s'oppose aux hausses des frais de scolarité à l'université, par exemple, il fait la promotion d'une société où l'éducation supérieure est accessible, ce qui profite à toute la collectivité, incluant nos membres.

Quand le SEMB encourage l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui produit de nombreuses recherches faisant notamment état des avantages d'une fiscalité plus progressiste, il le fait parce qu'il comprend que c'est toute la société qui profiterait de l'application de ces idées.

Quand le SEMB appuie la syndicalisation des Couche-Tard, il encourage une société plus juste où les centaines de millions de profits de l'entreprise reviennent à ceux qui ont créé la richesse : les employés.

Toutes ces causes servent à nous défendre indirectement. Elles participent à créer une solidarité entre les groupes et les individus et contribuent à raviver l'esprit d'un NOUS s'opposant à la simple marchandisation des rapports sociaux.

Aujourd'hui, le SEMB tend la main aux autres mouvements sociaux en lutte. Demain, quand nous aurons besoin d'eux, ceux-ci seront là pour nous.

Au-delà des services qu'il peut apporter, notre syndicat fait parler le NOUS dans un univers où ne résonne que le JE et le MOI.

Louis Préfontaine
Délégué régional Laval
SEMB-SAQ (CSN)

LOCK-OUT À ALMA



L'idée m'est venue de vous parler du conflit des employés de l'usine RTA (Rio Tinto Alcan) d'Alma pour différentes

raisons. L'une d'entre elles est que, lorsque je discute de ce sujet autour de moi, plusieurs personnes ont de la difficulté à bien cerner ce conflit. De plus, le litige qui a lieu présentement à l'usine d'Alma concerne une clause de la convention collective concernant la sous-traitance ; un sujet qui m'intéresse particulièrement.

Récemment, j'ai eu l'occasion de discuter avec le président du syndicat des employés de l'usine d'Alma, M. Marc Maltais, ainsi qu'avec M. Patrice Harvey, président du syndicat bureau. Je profite de l'occasion pour les remercier pour le temps qu'ils ont bien voulu m'allouer, car cela m'a permis de bien comprendre les enjeux du conflit qui se déroule présentement : gouvernement à la merci de l'employeur, sous-traitance, sécurité d'emploi bafouée, détournement des lois sur la nationalisation de l'hydroélectricité, nouvelle philosophie de gestion qui va à l'encontre des ententes négociées dans le passé, voilà quelques points dont je vous parlerai. Et je n'aborde que la pointe de l'iceberg !

Sous-traitance

La sous-traitance dans les usines d'Alcan existe déjà depuis un bon moment, ce n'est pas vraiment nouveau. L'esprit de cette application devait se faire en comité paritaire, donc le syndicat et l'employeur pouvaient alors définir les besoins réels, le travail de ce comité consistant à établir les besoins, et vérifier si ces mêmes besoins revenaient assez régulièrement pour garantir des postes permanents chez Alcan. Ainsi, avec le temps, les heures données en sous-traitance devaient aller selon toute logique en diminuant.

Malheureusement, le changement de commande a aussi influencé la pratique, car l'employeur a tout le loisir de décider d'où et de quand il a besoin de personnel. Pour la nouvelle gérance, il est donc plus simple de donner des heures en sous-traitance que de rendre des comptes aux représentants des travailleurs. Si l'on se transfère au concret, je pourrais vous dire, comme exemple, que les heures pour la maintenance des trois dernières années seulement sont passées de 118 000 heures à 141 000 heures travaillées par des sous-traitants. Et ainsi, tristement, la direction a démontré que la clause avait son talon d'Achille.

Dans le passé, Alcan n'avait pas remis cette clause en question pour deux raisons. La première, ils reconnaissaient l'esprit de l'entente et deuxièmement, la direction préférait respecter les pratiques

passées en la laissant telle quelle. Pourquoi? Parce que si tu démontres qu'une clause n'est pas bonne ou invalide, tu donnes alors une motivation aux travailleurs de vouloir limiter le droit de gérance, et ce, en renégociant des clauses qui seraient plus limitatives, mais surtout bien plus compliquées, et ce, à l'intérieur de leur contrat de travail.

Sécurité d'emploi

En plus de s'attaquer à la création d'emplois, voilà que Rio Tinto attaque de front les travailleurs qui s'expriment, entre autres, par l'abolition de 69 postes du côté du revêtement des cuves et également au niveau des emplois de bureau, qui eux sont passés de 36 à 24 postes. Comme cela touchait la maintenance et les bureaux et que la majorité des postes est dans le secteur de l'opération, le signal d'alarme des employés ne s'est pas déclenché. Cela ne semblait pas les concerner et ceux-ci n'y ont pas porté attention. En effet, dans les trois accréditations, 550 des 778 employés travaillent à l'opération. L'employeur a refusé de reconnaître la clause de la convention collective sur la sécurité d'emploi, il s'est plutôt contenté de faire interpréter l'article par ses avocats afin de comprendre réellement à quoi il était engagé. Au final, l'employeur n'étant attaché en rien, il refuse alors de reconnaître leur sécurité d'emploi et de garantir leurs postes chez Rio Tinto d'Alma, de ne pas remplacer les départs à la retraite comme négociés et entendus dans le

passé, préférant sous-traiter une fois de plus. Comme mentionné plus haut, le fait de démontrer que la clause laissait place à interprétation, engendre que l'employeur a toute la latitude qu'il souhaite. Une fois de plus, les travailleurs sont acculés au mur et doivent agir afin de protéger leurs emplois, car on comprend tous que l'on a beau avoir des conditions de travail satisfaisantes, si l'emploi en lui-même n'est pas garanti, ça rend le tout plutôt futile...

Nationalisation

C'est entre autres pour ces raisons que les employés d'Alma ont refusé les dernières offres patronales et que le 31 décembre 2011, Rio Tinto a décidé de décréter un lock-out. Le problème pour les travailleurs est que les dés sont pipés, car avec ses 220 cadres toujours en opération, en excluant les scabs, l'usine opère encore au tiers de sa capacité ! Et malheureusement, grâce à nos élus provinciaux, ce n'est que le début. Entre autres, ils ont avisé plusieurs jours à l'avance qu'ils passeraient dans leurs locaux afin de vérifier si des scabs étaient dans l'usine. Ce qui, vous comprendrez, a occasionné chez RTA d'Alma un achalandage d'hélicoptères et de motoneiges hors du commun. En plus d'avoir eu plusieurs jours d'avis avant la visite des enquêteurs du ministère, RTA les a fait patienter à l'extérieur un plus de deux heures avant de les autoriser à rentrer, question de permettre l'évasion des quelques scabs qui restaient. Malgré tous leurs efforts, heureusement, un scab se trouvait toujours sur les lieux.

Le plus important au Québec, nous avons eu la brillante idée de

nationaliser notre hydroélectricité. Certaines compagnies, par contre, se voient autoriser la production d'électricité pour des fins industrielles. Également, dans la loi et dans les conventions, il y a une clause *Act of God*, qui, dans l'essentiel, veut dire que dans des cas de force majeure (on peut présumer guerre, épidémies, tsunami, etc.), certaines ententes peuvent être modifiées.

En prétextant cette clause, une entente secrète entre Rio Tinto et notre gouvernement leur permet de vendre de l'électricité à ce dernier. Bien que cette entente soit publique, le gouvernement refuse tout détail, malgré les 25 requêtes en droit d'accès à l'information que le syndicat a formulées. On sait que dans le passé, Alcan a déjà vendu 150 mégawatts au gouvernement pour 150 millions. Cela nous permet d'estimer le montant en cause pour les 300 mégawatts que le gouvernement vient d'autoriser annuellement entre Hydro-Québec et Rio Tinto. Avec cette entente, le gouvernement détourne non seulement nos propres lois de nationalisation de l'hydroélectricité, mais du même coup, le rapport de force est grandement dilué pour nos camarades de l'aluminerie d'Alma.

Si le gouvernement avait vraiment voulu rester neutre, il aurait été simple d'appliquer la loi de la moyenne et acheter la même quantité d'électricité lorsque les travailleurs sont présents, ce qui aurait empêché une entreprise de mettre ses employés en lock-out d'une main et empocher des millions de dollars de l'autre.

Conclusion

Il y en aurait encore bien long à raconter sur ce conflit, car ce ne sont que quelques explications sommaires, mais qui, je l'espère, vous éclaireront un peu sur le sujet. Sur ce, je vous laisse donc sur cette réflexion :

« Nous ne savons que trop que la publicité payée par l'employeur qui fait miroiter des conditions de salaire intéressantes est bien loin des revendications et des enjeux réels du conflit. Nous savons aussi que l'usine Rio Tinto Alcan d'Alma est présentement le fer de lance des négociations qui commenceront pour les autres usines de RTA. Et nous nous devons de toujours garder à l'esprit que des enjeux comme la sous-traitance et la sécurité d'emploi sont des notions essentielles, et qu'il faut livrer bataille et ne jamais baisser la garde afin de garantir des emplois de qualité aux gens de chez nous. »

Ça ne vous rappelle rien...?

Jimmy Meunier
Délégué régional
Saguenay/Lac St-Jean
SEMB SAQ (CSN)



MANIFESTONS!

22 MARS, 22 AVRIL, 1ER MAI... ON AFFICHE NOS COULEURS!

